

## Le 13 Vendémiaire, sacre républicain de Bonaparte

L'année 2021 marquera le bicentenaire de la mort de Napoléon. Le général Michel Franceschi nous fait découvrir ici et partager dans les prochains numéros quelques unes des innombrables facettes, souvent méconnues, parfois dénigrées, de ces 20 ans d'histoire de France. En complément, nous évoquerons, dans la rubrique *Culture* de cette revue, certains des ouvrages que l'auteur a déjà édités à l'occasion de cet anniversaire. Souhaitons que la repentance ne conduise pas nos autorités et nos médias à altérer voire à effacer cette incomparable page grandiose de notre histoire.



En cet automne 1795, le jeune général Napoléon Bonaparte se trouve à Paris en attente d'un hypothétique départ en mission à Constantinople, faute du commandement militaire important qu'aurait dû valoir au

« capitaine canon » sa brillante victoire à Toulon sur les Anglais en décembre 1793. Son refus d'un commandement en Vendée contre les Chouans (« *Jamais mon épée contre le peuple* ») l'a même rendu suspect au pouvoir politique. Battant le pavé, découragé et famélique, il se morfond à Paris, désespérant de son avenir.



**La journée du 13 Vendémiaire (5 octobre 1795). Le général Bonaparte commande au plus près des combats ses pièces d'artillerie**

Dans le pays, l'inquiétude est générale. Ayant succédé

à l'Assemblée législative le 21 septembre 1792, la Convention nationale est en situation politique précaire, menacée sur ses deux ailes.

À gauche, les derniers partisans jacobins de Robespierre, surnommés les « *Sans-culottes* », ne se résignent pas à leur perte du pouvoir et entretiennent une sanglante agitation dans tout le pays. À Paris, elle a tourné à l'insurrection populaire du 21 au 24 mai. Le faubourg Saint-Antoine s'est soulevé et a fait le siège de la Convention. La sévère répression du général Menou, allié à la « *jeunesse dorée* » royaliste, n'a pu empêcher l'extension des troubles en province, notamment dans le Midi. Avant de se dissoudre, la Convention adopte la Constitution de l'an III le 22 août 1795, ouvrant le Directoire.

À droite, toute à la répression des ultras jacobins, la Convention finissante n'a pas vu venir le putsch royaliste fomenté en Angleterre par le comte d'Artois. Son plan fait converger trois actions bien coordonnées :

- l'intensification de l'agitation royaliste dans la capitale ;
- une diversion tactique à l'ouest sous la forme du débarquement dans le Morbihan de « l'armée catholique et royale », forte de 4 000 émigrés, transportée par la marine anglaise, et commandée par Puitsaye et d'Hermigny ;
- enfin, le coup de grâce donné à la Convention par un puissant assaut armé des Tuileries, son siège, par les puissantes sections royalistes de Paris, dans une capitale logiquement affaiblie par l'engagement de forces militaires sur le front ouest.

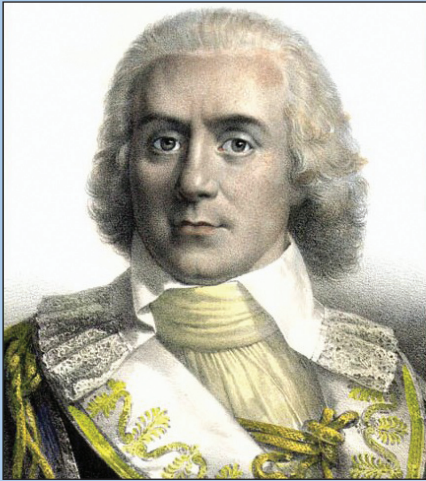
L'armée royaliste débarque à Carnac le 26 juin et relance la Chouannerie dormante que le général Hoche était parvenu à neutraliser. Elle occupe momentanément Auray. Mais Hoche, toujours en poste, n'attend pas les renforts pour réagir. Sa fulgurante contre-offensive repousse les royalistes, les enferme dans la presqu'île de Quiberon, puis leur inflige une défaite totale le 20 juillet. D'Hermigny trouve la mort dans le fort de Penthièvre. Puitsaye parvient à s'enfuir. L'affaire s'achève sur une impitoyable répression, touchant surtout l'armée royaliste. Persévérant, le comte d'Artois renouvelle l'opération de débarquement à l'île d'Yeu le 30 septembre avec 1 000 émigrés, renforcés par 2 000 soldats anglais. Il en prend personnellement la tête le 2 octobre. La nouvelle de la présence du comte d'Artois en France met en transes les jeunes royalistes de la capitale, appelés « *muscadins* ». Ils se livrent à une agitation débridée, piétinent les cocardes tricolores, abattent les « arbres de la Liberté » de la Révolution, et obligent les passants à crier « *Vive le Roi !* ».

Mais bien plus grave que ces débordements juvéniles est la mise sur pied de guerre des 48 sections royalistes de la capitale. La Convention a précédemment commis l'imprudence de les intégrer à la Garde nationale. Elle a toléré qu'elles s'organisent en véritables unités militaires, armées jusqu'aux dents et bien encadrées. Cette armée royaliste de l'intérieur compte près de 30 000 combattants résolus. Établie au couvent des Filles-Saint-Thomas, sur l'emplacement actuel de la Bourse, la section Lepeltier en constitue le fer de lance. Face à cette imposante force militaire hostile, la Convention ne dispose plus que de 5 000 soldats de ligne, le dé-



**Lazare Hoche (1768 - 1797), engagé à 16 ans, général de division à 25 ans, mort à 29 ans. Son nom est gravé sous l'Arc de Triomphe**

barquement à Quiberon ayant parfaitement joué son rôle de diversion. Ils sont commandés par le général Menou, qui ne peut plus compter sur une aide des jacobins, en raison de leur répression en mai. Et pour ajouter encore à sa situation critique, la Convention a aggravé son impopularité chronique par l'adoption d'un décret arbitraire réservant aux conventionnels sortants les deux-tiers des sièges du Directoire à venir. Exploitant une situation devenue explosive, le comité militaire des sections royalistes porte à sa tête le général Thévenet, dit Danican, et décide de ne pas reconnaître les décrets de la Convention, se mettant ainsi hors la loi. En riposte, la Convention charge Menou d'une intervention armée visant à désarmer la section Lepeltier. Pusillanime, Menou se contente de parlementer avec les insurgés et, sur leur promesse de se disperser, renonce à leur désarmement comme il en avait reçu mission. Enhardie par cette reculade, la section Lepeltier appelle alors tous les royalistes à marcher sur les Tuileries pour en chasser la Convention. Le rapport des forces en présence place les conventionnels dans une situation désespérée. Ils vont y faire face avec détermination. Ils décrètent de siéger en permanence et de résister jusqu'à la mort à leurs bancs, les armes à la main. Aux abois, ils doivent faire appel à leurs ennemis jacobins de mai pour former trois bataillons de « Patriotes ». La capitale résonne des tambours royalistes battant la générale, appelant à



**Paul Barras (1755 - 1829), député de la Convention, membre du Directoire, général de la Révolution et de l'Empire. Enterré au cimetière du Père Lachaise**

la mobilisation de tous les opposants. La Convention semble condamnée. Il lui faut impérativement trouver une parade pendant la nuit, temps nécessaire au rassemblement des putschistes. Vers minuit, Menou a un sursaut d'énergie et lance une charge de cavalerie dans la rue de la Grande Batelière qu'il dégage jusqu'au faubourg Montmartre, gagnant ainsi un temps précieux. Mais ne lui pardonnant pas sa défaillance précédente, la Convention le destitue et le met en état d'arrestation. Elle nomme Barras commandant en chef de l'armée de l'Intérieur, avec mission de sauver la République.

théâtre Feydau dans le voisinage. Conscient qu'un événement majeur se prépare, il se porte aussitôt aux Tuileries et prend place à une tribune. On reconnaît le « capitaine canon » qui s'est illustré lors de la reprise de Toulon en décembre 1793. On le prie de se présenter. C'est la providence qui l'envoie ! Dépassé par son écrasante responsabilité, l'incompétent Barras cherche désespérément à s'adjoindre la meilleure épée du moment. Il pousse un gros soupir de soulagement lorsque ses conseillers Fréron et Tureau lui soufflent à l'oreille le nom du général Bonaparte qu'ils ont bien connu ensemble à Toulon. Sans hésiter, Barras propose à Bonaparte

Mais c'est l'heure du général Bonaparte qui vient de sonner. Lorsqu'il entend les roulements des tambours, il assiste à une pièce du

le poste d'adjoint opérationnel. Il accepte spontanément, à la seule condition d'avoir entièrement les coudées franches. Dans la situation désespérée du moment, nul ne s'aventure à lui contester la plénitude de son commandement.

En cette première heure du 13 Vendémiaire (5 octobre 1795), Bonaparte constitue sur le champ un petit état-major avec les officiers qui l'entourent. En artilleur chevronné, il juge immédiatement que le salut par le renversement du rapport des forces ne peut parvenir que de l'emploi de l'artillerie. Sur sa demande, Menou lui indique l'existence d'un parc de 40 canons dans la plaine des Sablons. Il importe de s'en emparer avant que les royalistes n'aient la même idée. Cherchant du regard l'homme de cette mission cruciale, il rencontre celui, très assuré, d'un impressionnant chef d'escadrons de chasseurs. Il le hèle et lui demande son nom. Sur sa réponse, l'ordre fuse : « *Murat, allez sur le champ à la plaine des Sablons et amenez les 40 pièces. Sabrez s'il le faut, mais amenez-les* ». Devant l'attitude un brin désinvolte de celui qui deviendra sous ses ordres un sabreur de légende, il ajoute sur un ton tranchant : « *Vous m'en répondez ! Partez !* ». Murat s'élance ventre à terre pour remplir avec succès sa première mission importante.



**Joachim Murat (1767 – 1815), maréchal d'Empire, roi de Naples. Marié à Caroline Bonaparte, sœur de l'Empereur**

L'état-major improvisé de Bonaparte est sidéré par l'autorité et l'esprit de décision de leur chef inconnu. Un témoin écrira « *qu'ils regardent stupéfaits s'agiter ce petit homme dont le désordre de sa toilette, ses longs cheveux pendants et la vétusté de ses hardes révélaient encore la détresse* ». L'assemblée tout entière est revigorée par l'énergie rayonnante de celui dont dépend sa survie. On entend alors son président Legendre prononcer, non sans panache, ces paroles historiques qui entraînent ses collègues : « *Recevons la mort avec l'audace qui appartient aux amis de la Liberté* ». On ne peut pas reprocher à la Convention d'avoir montré du courage en cette circonstance historique.

Durant toute la nuit, Bonaparte organise la défense des Tuileries, se montrant partout. Il choisit en personne l'emplacement des canons. Vers cinq heures du matin, un premier assaut des royalistes est repoussé. Leur attaque en force débouche en fin de matinée. Tirant principalement à mitraille, les canons révèlent alors toute leur efficacité. Là où ils ne peuvent intervenir, le combat est acharné jusqu'au corps à corps. Après avoir contenu l'assaut et ayant eu son cheval tué sous lui, Bonaparte passe à la contre-attaque. Donnons ici la parole au baron Thiebault, participant à l'affaire : « *Le général a fait placer deux pièces de huit dans la rue Neuve-Saint-Roch en face de l'église. Le tir enfile la rue et la dégage. Mille hommes du bataillon des*





**Journée du 13 Vendémiaire. Le parvis de l'église Saint-Roch mitraillé au canon (eau-forte du graveur Pierre Gabriel Berthault)**

*Patriotes, suivis d'un bataillon de ligne, débouchent et abordent les Sectionnaires se trouvant devant le portail et occupent la rue Saint-Honoré. Le choc est violent, on combat au corps à corps. Nos troupes gagnent du terrain. Six pièces d'artillerie sont aussitôt mises en batterie, trois à droite, trois à gauche du cul-de-sac et achèvent de mettre en déroute les Sectionnaires. Le combat est dirigé par le général Bonaparte en personne ».*

Pendant ce temps, les Tuileries offrent un spectacle surréaliste, transformées en hôpital de campagne. Des femmes et filles de conventionnels assistent les chirurgiens en infirmières improvisées. Laissons de nouveau la parole au baron Thiebault : « *C'était à la fois un sénat, un gouvernement, un quartier général, un hôpital, un camp, un bivouac !* ». Après leur débandade, la défaite des sectionnaires putschistes est définitivement consommée. Danican parvient à s'enfuir en Allemagne. On déplore au total environ 300 morts, bien plus nombreux chez les insurgés du fait de la canonnade. Sur les 64 condamnations à mort prononcées ultérieurement, deux seulement seront effectives. Du débarquement, on n'entend plus parler. Devant les Tuileries, on accourt de partout féliciter celui qui vient de sauver la Convention. Promu quelques jours plus tard général de division, puis commandant de l'armée de l'Intérieur, Bonaparte devient un héros national, prélude à sa fabuleuse destinée. Victoire du Droit, le 13 Vendémiaire représente le sacre républicain de Bonaparte, augurant de son sacre impérial. Il a tout à la fois sauvé la République et épargné à la France l'atroce guerre civile qu'aurait inéluctablement provoqué la victoire des royalistes. Ses contempteurs ont cherché à discréditer le vainqueur en insinuant qu'il avait sauvagement réprimé une innocente manifestation politique. Comme on vient de le voir, le 13 Vendémiaire fut une vraie bataille rangée entre soldats en uniforme. On peut d'ailleurs qualifier l'événement de première bataille de rue de l'histoire militaire. À ceux qui, croyant l'offenser, l'ont affublé du sobriquet de « *Général Vendémiaire* », Bonaparte a répliqué : « *Je tiens au titre de Général Vendémiaire. Ce sera dans l'avenir mon premier titre de gloire !* ».

*Michel FRANCESCHI  
Officier général (2s)*

## Napoléon et l'esclavage : mise au point historique

**En cette période de repentance, il importait de donner les raisons pour lesquelles Napoléon a effectivement rétabli l'esclavage en Guadeloupe en 1802. C'est ce que fait le général Michel Franceschi en rappelant aussi les mesures prises par ailleurs par l'Empereur pour aider à la suppression du servage en Europe et de l'esclavage aux Antilles.**



En ces temps de survoltage des esprits, le rétablissement de l'esclavage en Guadeloupe en 1802 par Napoléon est généralement considéré comme une tâche infamante sur son image. Gardant raison, il importe de juger l'affaire autrement que par l'anathème sommaire.

Affirmons d'emblée que dans cette dramatique circonstance, le Premier consul fut victime d'une fatale conjoncture politique, à moins que ce ne fût d'un cadeau empoisonné de la perfide Albion. En bref, il n'eut pas d'autre alternative que le choix entre la peste et le choléra. Développons succinctement.

Au traité d'Amiens de 1802, l'Angleterre rendit à la France l'île de la Martinique qu'elle lui avait ravie avant l'abolition de l'esclavage en France par la Constituante. Comme dans toutes les autres îles des Caraïbes sous domination anglaise, l'esclavage n'y avait pas été aboli comme à la Guadeloupe voisine. Au retour au bercail de la Martinique, le premier réflexe de Napoléon, héritier des Lumières n'en déplaît aux esprits chagrins, fut d'y procéder pour la mettre à égalité avec la Guadeloupe. Mais son gouvernement et les influents services de la Marine et des Colonies le mirent instamment en garde contre cette mesure qui plongerait inmanquablement la Martinique dans la même crise socio-économique qui avait ensanglanté la Guadeloupe lors de l'abolition, dix ans auparavant.

**« Napoléon fut paradoxalement contraint de rétablir l'esclavage en Guadeloupe parce qu'il ne put l'abolir en Martinique »**

En effet, l'accroissement brutal du coût de la main d'œuvre y avait alors rendu prohibitif à l'exportation les prix des produits tropicaux de l'île. La faillite avait frappé la plupart des exploitations agricoles de Guadeloupe, ne pouvant plus sou-

tenir la concurrence avec les îles esclavagistes anglaises voisines. La misère générale engendrée par le chômage avait provoqué de très violents troubles sociaux, nécessitant la brutale répression militaire du général Richepanse. La Guadeloupe avait mis longtemps à s'en relever. Il n'était donc pas souhaitable de renouveler cette douloureuse expérience.

Napoléon se trouva ainsi confronté à un terrible dilemme. Il pensa d'abord s'en tirer par le maintien du statu quo en Martinique, à titre provisoire. Le gouvernement et le Conseil d'État

## MÉMOIRE POUR AUJOURD'HUI

lui opposèrent que la sacrosainte égalité républicaine ne pouvait tolérer, même provisoirement, des statuts différents dans des territoires français, de surcroît voisins. Napoléon dut alors forcer sa conscience et se résoudre à choisir le moindre mal. Il se résigna à rétablir l'esclavage en Guadeloupe, mais en accompagnant cependant sa décision de mesures d'amélioration de la condition d'esclave, en attendant l'heure de son abolition en même temps qu'à la Martinique. En définitive, Napoléon fut paradoxalement contraint de rétablir l'esclavage en Guadeloupe parce qu'il ne put l'abolir en Martinique.

Mais élargissons la réflexion. Pourquoi jeter l'opprobre sur le seul Napoléon ? Sa décision reçut l'aval de tous les représentants politiques qui votèrent sans état d'âme la loi du rétablissement. Et cette mesure fut ensuite maintenue par tous les gouvernements qui suivirent jusqu'en 1848, année de l'abolition définitive.

Et pourquoi ne pas incriminer aussi tous les autres souverains européens tolérant officiellement l'esclavage qui sévissait en Russie-même sous la forme guère atténuée du statut de servage de la paysannerie ? Napoléon, au moins, le supprimera en Pologne en 1807, ainsi que la traite des Noirs durant les Cent-Jours, façon d'abolir l'esclavage à terme par extinction. En ne tenant aucun compte de cette mesure, la seconde Restauration elle-même ne dérogea pas à l'esclavagisme. Mais la plupart des historiens font mine d'ignorer ces réalités. C'est l'éternel dilemme entre la paille et la poutre.

Et n'oublions pas que dans une circonstance analogue, l'anti-esclavagiste président des États-Unis Jefferson se garda d'appliquer la loi d'abolition de l'esclavage pour, justement, ne pas ruiner l'économie américaine. *Business is business !* Et l'esclavage s'est ainsi maintenu encore longtemps partout ailleurs aux Amériques...

Voilà à quelle aune doit être jugé le déplorable rétablissement de l'esclavage en Guadeloupe en 1802 !

*Michel FRANCESCHI*  
*Officier général (2s)*

### **S'opposer à la désinformation historique**

**Cette bataille n'est pas un désastre comme on la présente généralement, mais un chef-d'œuvre tactique de Napoléon.**

**[www.lulu.com](http://www.lulu.com) par michel Franceschi**

